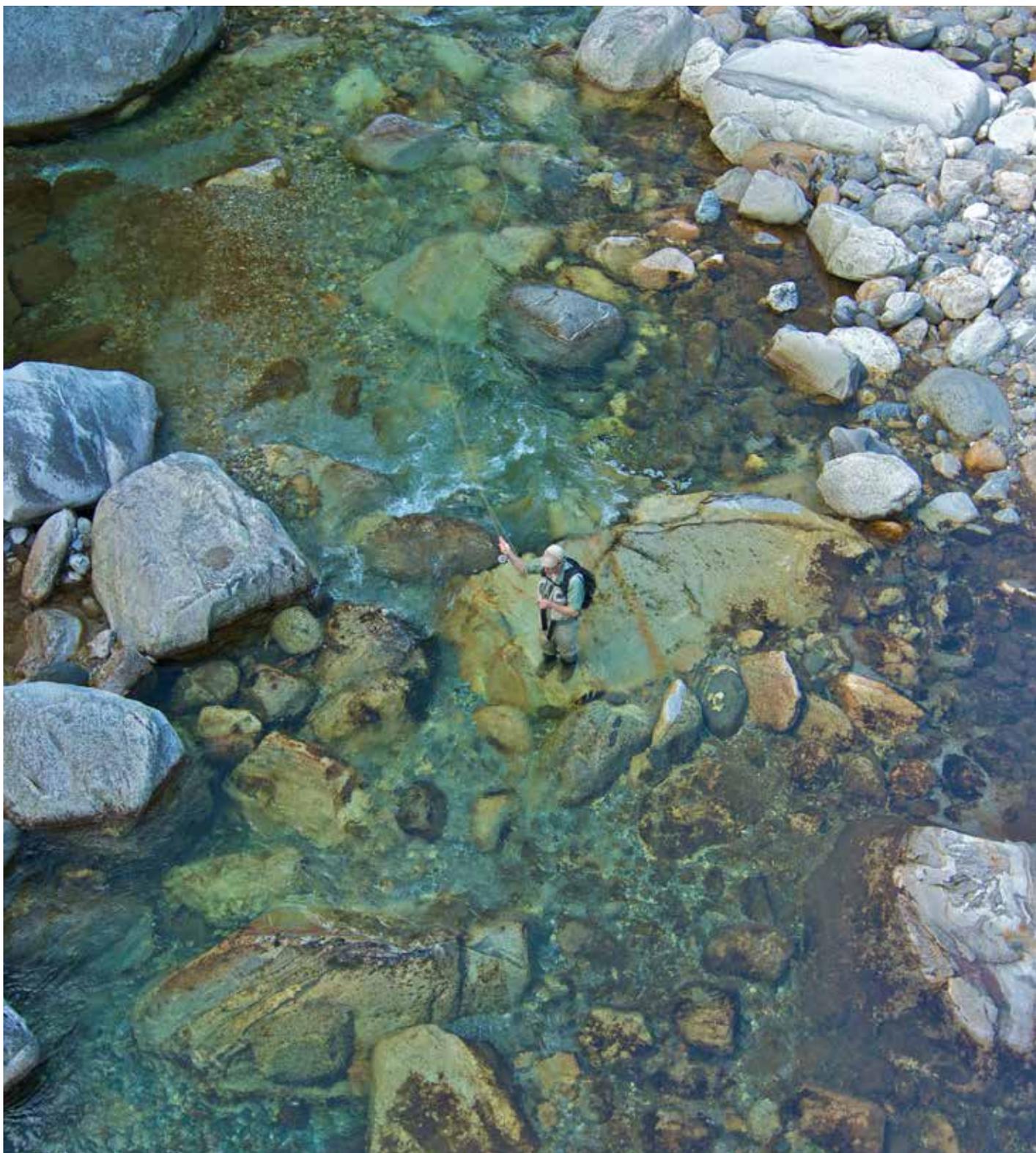


Rapports annuels 2019

Schweizerischer Fischerei-Verband
Fédération Suisse de Pêche
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca





140e Assemblée des délégués Fédération Suisse de Pêche

Samedi 29 août 2020 ; 13h30

Schweizerischer Fischerei-Verband
Fédération Suisse de Pêche
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca



La Fédération Suisse de Pêche vous souhaite la bienvenue à sa 140e Assemblée des délégués

Samedi 29 août 2020 ; 13h30
Hotel ARTE, Olten

Programme

11h30	Accueil des délégués et des invités
11h45	Repas de midi, Hôtel ARTE, Riggerbachstrasse 10, 4600 Olten <i>Inscription obligatoire</i>
13h30	Assemblée des délégués, Hôtel ARTE
16h00	Apéro à l'occasion du vernissage de la 2 ^{ème} édition du manuel "Les pêcheurs aménagent l'habitat"

Ordre du jour

1	Bienvenue
2	Procès-verbal de l'AD du 15 juin 2019
3	Rapport annuel 2019
4	Comptes 2019 (Caisse de la fédération et Fonds d'action)
5	Cotisations 2021 et budget 2021
6	Affaires courantes
	6.1. Élections : Membres du bureau directeur pour la période 2020 - 2024 (Gianni Gnesa)
	6.2. Élection d'un membre du bureau directeur pour le mandat 2021 - 2025 (Charles Kull, démission à la fin de l'année 2020)
	6.3. Centre suisse de la pêche ; contribution de la FSP à la fondation a) Information d'Adrian Aeschlimann, administrateur du CSCP b) Proposition du bureau directeur
7	Informations
	7.1. Administration de la FSP ; Information sur la succession de l'administrateur
	7.2. Poisson de l'année 2020
	7.3. Journée suisse de la pêche, 28 août 2021
	7.4. Oiseaux piscivores ; groupe de travail cormoran ; nouvelle fiche-info
	7.5. Aquaculture ; position de la FSP
	7.6. Migration piscicole ; engagement de la FSP
	7.7. Vote indicatif sur la Loi sur la chasse ; éventuelle prise de position
Courte pause	
Présentation d'invités : réorganisation de l'OFEV; Stefan Müller et Susanne Haertel-Borer	
8	Demandes d'interventions de l'Assemblée
9	Courte présentation de la campagne „Les pêcheurs aménagent l'habitat“ 2 ^{ème} édition du manuel Suivi d'un apéritif
10	Distinctions honorifiques
Fin env. 16h30	



Président central FSP

Roberto Zanetti

Outre les affaires courantes de la fédération, dont mes collègues du BD rendent compte, nos activités ont porté sur de nombreuses questions politiques. Deux thématiques ont fait l'objet d'une attention particulière :

D'une part, les initiatives sur l'eau potable et les pesticides et, d'autre part, l'initiative parlementaire Röstli pour l'expansion de l'hydroélectricité et l'adaptation de l'évaluation de ses impacts environnementaux.

Après que le Conseil national ait recommandé le rejet de l'initiative sur l'eau potable et de l'initiative sur les pesticides sans contre-projet, la question a été renvoyée au Conseil des États. Là, les initiatives sont en suspens au sein de la Commission de l'économie et redevances (CER) compétente. Ce qui est clairement perceptible lors des premières discussions au sein de la Commission : les opposants à l'initiative deviennent de plus en plus nerveux ! L'initiative sur l'eau potable, en particulier, est considérée comme ayant de réelles chances. Cela a conduit la Commission à formuler un contre-projet politique sous la forme d'une initiative de la Commission. Ce contre-projet est actuellement (mi-avril)

en consultation et va, bien qu'avec des hésitations, au moins dans la bonne direction. Ce qui sera finalement sur la table est toujours indéterminé. Après tout, les activités de la Commission montrent que les préoccupations des initiateurs sont prises au sérieux et que le problème de la contamination par les pesticides a été reconnu. Nous devons, en tout cas, envisager avec intérêt le futur traitement politique de la question des pesticides et être prêts à toute bataille lors du vote.

L'objectif de l'initiative parlementaire Röstli était de faire en sorte que le renouvellement des concessions hydroélectriques existantes ne nécessite plus, dans la pratique, de mesures de restauration ou de compensation. Cela empêcherait non seulement la mise en valeur écologique des zones touchées, mais cette modification des règles du jeu entraîne également une distorsion déloyale de la concurrence. Les nouvelles concessions et les renouvellements de concessions depuis 1985 doivent et ont dû procéder à des mesures de restauration et de compensation avec les conséquences financières correspondantes. Les futurs renouvellements de concessions en seront exemptés. Pour des raisons d'équité uniquement, et plus encore pour des raisons écologiques, cette initiative aurait dû être rejetée dès le départ. Mais cela n'a malheureusement pas été possible en raison de la situation majoritaire au sein de l'ancien Conseil national et du Conseil des États. Cette affaire est passée par les conseils sans être touchée par les consultations détaillées. Même les propositions de compromis extrêmement modestes du Conseil fédéral n'avaient aucune chance !

L'affaire semblait plutôt désespérée. Mais il nous restait un petit espoir : le vote final, qui a été décisif, n'a eu lieu que le dernier jour de la session d'hiver, c'est-à-dire à la fin de la première session dans la nouvelle composition du Parlement. Alors que la question était sans espoir au Conseil des États et que le projet de loi a été approuvé à une nette majorité, nous avons eu une majorité sensiblement différente au nouveau Conseil national. Grâce à un lobbying de guérilla très intense, à d'innombrables

discussions personnelles sous la coupole fédérale et au soutien très actif des fédérations cantonales, nous avons pu organiser une majorité contre la modification correspondante de la loi au Conseil national pratiquement du jour au lendemain ! Avec 98 voix contre 91, la loi a été rejetée lors d'un premier vote. C'était une sacrée sensation !

Au motif que „différentes personnes dans différents groupes“ avaient voté dans le mauvais sens, une motion de renvoi a été déposée et adoptée. Lors du second vote, la proposition au résultat le plus étroit possible a été adoptée par 95 voix contre 95 plus une voix prépondérante du président du Conseil national.

Ce „putsch de scrutin“ au Conseil national a été et est encore un scandale politique de tout premier ordre et une tache sur la culture du débat parlementaire ! C'est rageant, mais malheureusement, il ne peut être corrigé.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues du bureau directeur, du Centre suisse de compétence pour la pêche (CSCP) et du secrétariat de la FSP ainsi que les militantes et militants des fédérations cantonales et des sociétés de pêche locales pour leur coopération extrêmement engagée, compétente et loyale.

Nous remercions tout particulièrement notre „parrain“ le club des 111, qui nous soutient sans relâche avec détermination.

Enfin, je tiens à remercier les autorités fédérales et cantonales pour leur coopération, qui a toujours été équitable et constructive.

Et que la pêche vous soit favorable !
Roberto Zanetti

Philipp Sicher

Assemblée des délégués 2019 à la Land-haus de Soleure

La fédération de pêche du canton de Soleure et son comité d'organisation dirigé par Christian Dietiker a organisé cette manifestation le 15 juin 2019 de manière exemplaire. Les participants souhaitent exprimer leurs sincères remerciements aux organisateurs.

Le rapport annuel, les comptes de 2018 et le budget pour 2020 ont été approuvés à l'unanimité par l'AD. Thomas Schläppi a démissionné du bureau directeur, Markus Schneider (BE) y a été nouvellement élu par l'Assemblée.

Les membres attendent de la FSP un engagement croissant en matière de politique et de protection de l'environnement et des eaux. Dans ce contexte, les délégués ont soutenu des décisions importantes pour la FSP :

À l'avenir, les membres du BD seront soulagés des tâches opérationnelles dans les équipes de compétences. Le BD fonctionne désormais essentiellement comme un organe de gestion et de contrôle stratégique. L'exécution des tâches opérationnelles des équipes de compétences doit être prise en charge par le secteur administratif. Cela nécessite un ajustement du pourcentage de postes pour la nouvelle répartition des tâches et la prise en charge de tâches opérationnelles supplémentaires par le secteur administratif :

- En plus de l'administrateur (70 %), le secteur administratif doit être géré par un administrateur adjoint (60 %) (réaffectation interne et pourcentages de postes supplémentaires)

Le pourcentage de postes du secteur administratif sera ainsi porté à 180 % (charge de travail supplémentaire de 35 %). Les coûts supplémentaires (environ 45'000 CHF par an) de ces pourcentages de postes supplémentaires doivent être compensés par le fonds d'action jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée

Contribution en faveur de la nature et du paysage

Sur la base du contrat d'aide financière conclu pour la première fois en 2009 avec l'OFEV, les prestations de la FSP en matière de protection de la nature et de protection des eaux sont indemnisées. Un accord de prestations modifié est actuellement en vigueur pour la période 2017 - 2019, dans lequel le bureau directeur a pu augmenter la rémunération à 40'000 CHF par an.

Dans cet accord, la FSP fournit les prestations suivantes :

- Fonctionnement du site internet trilingue www.sfv-fsp.ch
- Diffusion d'une Newsletter électronique trilingue
- Transmission des informations de l'OFEV sous forme électronique aux membres et aux autres personnes intéressées via le site internet, les Newsletter ou des communiqués de presse
- Publication du „Journal Suisse de la Pêche“ (inséré dans le mensuel „Petri-Heil“)
- Diffusion du „Journal Suisse de la Pêche“ en trois langues sous forme électronique aux membres et autres personnes intéressées
- Diffusion de publications via le Shop-FSP
- Soutien aux fédérations cantonales et aux sociétés de pêche dans la formation initiale et continue
- Excursions et offre éducative pour les écoles du secondaire inférieur
- Offre de formation sur le thème de l'amélioration de l'habitat
- Collaboration au sein des alliances environnementales
- Diffusion et promotion du „Brevet suisse du pêcheur sportif“
- Diffusion et promotion du „Code d'éthique de la FSP“
- Sensibilisation de la population à la protection des eaux et des poissons par l'action annuelle „Poisson de l'année“ et l'action menée pour la première fois en 2013 „Journée Suisse de la Pêche“ planifiée tous les deux ans

Club des 111

Le Club des 111 permet à la FSP de réaliser chaque année de nombreux projets en faveur de la pêche.

En 2019, la FSP a pu compter sur le soutien généreux des projets énumérés ci-dessous, un cordial merci !

Les pêcheurs font école	20'000.-
Poisson de l'année	5'000.-
Dîner de poisson des Parlementaires	1'500.-
Formation des pêcheurs-eLearning	20'000.-
Salon „Pêche Chasse Tir“	15'000.-
Concept de communication digitale	10'000.-
Cours pratiques „Les pêcheurs aménagent l'habitat“	10'000.-
Pêche avec handicap	20'000.-



Adhésion et coopération avec d'autres organisations

La FSP représente les intérêts des pêcheurs et de la pêche par son adhésion à diverses organisations :

- Groupe de travail pour la renaturation du Rhin supérieur
- Comité de direction du Réseau de formation des pêcheurs
- Alliance pesticides des organisations environnementales
- Alliance pour les eaux des organisations environnementales
- Agenda Eau 21 (WA21)
- Comité d'experts „Fluss frei“
- Campagne pour le retour du saumon
- Associations poissons migrateurs sans frontières, NASF

Dans ces organisations, la FSP est représentée par l'administrateur Philipp Sicher

Relations internationales

European Anglers Federation EAF

Depuis 2012, la FSP est membre de l'EAF, qui a été fondée en 2007 et compte 11 fédérations issues de 11 pays et compte un total d'environ 4 millions de membres.

Le vice-président Stefan Wenger représente la FSP au sein de l'AEF.

European Anglers Alliance EAA

La Fédération Suisse de Pêche en Mer (FSPM) représente la FSP au sein de l'EAA, qui fut fondée en 1994 et compte 14 fédérations issues de 13 pays avec un total d'environ 2 millions de membres.

L'EAA a un engagement politique fort et est activement présente à Bruxelles avec deux lobbyistes. Un point essentiel à noter est que, grâce à l'EAA, la protection du cormoran est maintenant discutée par la Commission européenne, ce qui pourrait rendre possible une solution transfrontalière à ce problème.

La FSP est représenté au sein de l'EAA par Charles Kull.



Communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins ARGEFA

Depuis sa fondation en 1986, la FSP est membre de l'ARGEFA, qui comprend 7 fédérations de 6 pays avec un total d'environ 350.000 membres.

Samuel Gründler représente la FSP au sein de l'ARGEFA. L'objectif premier est l'échange d'expériences et de connaissances dans la région alpine. La réunion annuelle de l'ARGEFA s'est tenue en Suisse en 2019. L'échange mutuel d'informations facilite grandement le travail des fédérations, car les synergies peuvent être exploitées. Vous trouverez de plus amples informations dans le rapport annuel du Samuel Gründler.

Association poissons migrateurs (North Atlantic Salmon Fund - section allemande)

La FSP a activement soutenu la récente fondation de cette association qui milite pour la continuité des voies migratoires (retour du saumon à Bâle) et en est membre officiel depuis 2017. L'objectif de l'association est de dénoncer dans les médias les effets négatifs de l'hydroélectricité - notamment sur la migration des poissons. Depuis lors, une banque de données européenne est disponible sur le site web, qui donne une vue d'ensemble sur les projets de repeuplement en cours, des données historiques sur les poissons migrateurs et des obstacles à la migration.

Centre Suisse de Compétences pour la Pêche (CSCP)

Fondé en 2012, le CSCP a son siège à la Wankdorfstrasse 102 à Berne. Il y gère les secrétariats de la FSP, de la FCBP, de la fondation Pro Fisch&Wasser et du Réseau de formation des pêcheurs sur la base de mandats.

Adrian Aeschlimann, administrateur, Philipp Sicher, administrateur adjoint, et les collaboratrices Eva Jenni et Silvia Friedli assurent les nombreuses tâches et services avec un haut niveau de compétences. Deux projets tournés vers l'avenir sont actuellement en cours : le projet „Aménagements hydrauliques et pêche face au changement climatique“ et un „Centre de la pêche“.

Vice-président, domaine Journée Suisse de la pêche

Charles Kull

Journée Suisse de la Pêche

La Journée suisse de la pêche a désormais eu lieu à quatre reprises, tous les deux ans. Nous tenons à remercier toutes les sociétés, fédérations et groupes individuels qui ont organisé un événement avec beaucoup d'engagement et ont contribué à son succès. La réponse des médias a été très bonne jusqu'à présent.

Le résultat des activités des sociétés ou fédérations en 2019 a été décevant, et le concept de la Journée suisse de la pêche sera profondément remanié pour 2021.



Vice-président, domaines Protection des eaux et protection des animaux

Stefan Wenger

Initiatives sur l'eau potable et les pesticides

L'initiative „sur l'eau potable“ et l'initiative „sur les pesticides“ se sont une fois de plus révélées être des dossiers très complexes et épuisants. Fin 2018, le Conseil fédéral, se référant à la Politique agricole 2022 (PA22+), a soumis au Parlement une motion de rejet de l'initiative sur l'eau potable sans contre-projet. La FSP et les distributeurs d'eau potable (SSIGE) ont ensuite essayé sans succès de soutenir à nouveau un contre-projet au sein de la CEATE-S. En mars 2019, la FSP fait un retour concernant la consultation sur la PA22+. Dans ce document, la FSP a demandé des paiements directs avec un effet incitatif, un prélèvement dissuasif et une application cohérente des règles existantes. En avril, deux études scientifiques menées par l'EAWAG ont révélé la pollution choquante des milieux aquatiques par les pesticides. La FSP a réagi par un communiqué de presse dans lequel elle a souligné le double fardeau qui pèse sur les poissons (moins de nutriments et eau polluée). Elle a demandé des études plus approfondies sur les effets des cocktails de pesticides et des valeurs limites totales pour les milieux aquatiques dans le cadre de la PA22+. En mai, l'Union Suisse des Paysans a affirmé que l'initiative sur l'eau potable était un auto-goal car elle visait à supprimer tous les pesticides, même dans l'agriculture biologique. La FSP et le VSA ont réagi immédiatement. Ils ont montré qu'il y a une marge de manœuvre dans l'interprétation du texte de l'initiative et ont proposé une table ronde afin de répondre aux attentes élevées de la population pour une réduction de l'utilisation des pesticides. Roberto Zanetti, président central de la FSP et membre du Conseil des États, s'est exprimé dans un langage clair et simple lors de l'Assemblée des délégués de la FSP à Soleure. Les eaux sont si fortement polluées par les pesticides qu'aujourd'hui, la menace de la fermeture des captages d'eau potable est réelle. S'il n'y avait pas de contre-projet à l'initiative sur l'eau potable, la FSP soutiendrait les deux initiatives. Les partis politiques auraient ainsi la possibilité de prouver leurs déclarations programmatiques sur le climat et l'environnement. La FSP a également souligné à plusieurs reprises le danger dans le processus de

vote. Si les initiatives sont soumises au vote avant l'entrée en vigueur de la PA22+ et rejetées, il y a un grand danger que l'utilisation des pesticides se poursuive sans entrave.

Initiative parlementaire Röstli

Il n'y a pas que la hausse de la température des eaux qui mette en mouvement l'ascenseur émotionnel. En termes de protection des eaux, la FSP a connu de véritables montagnes russes en 2019.

L'initiative parlementaire Röstli a demandé que lors du renouvellement des concessions, la situation actuelle plutôt que la situation initiale serve de référence pour les nouvelles concessions. Cela libérerait les centrales hydroélectriques existantes de l'obligation de compenser de manière adéquate leurs interventions dans les habitats dignes de protection. Dans un communiqué de presse commun adressé au Conseil fédéral et aux deux Conseils du Parlement, la FSP et les organisations environnementales leur ont demandé de ne pas opposer la protection du climat, la politique énergétique et la préservation de la biodiversité. En août, le Conseil fédéral a soutenu l'initiative et le Conseil national a également donné son approbation claire. Le Conseil des États a également soutenu l'initiative contre la volonté d'une minorité rouge-verte. La question a donc été renvoyée au Conseil national pour un vote final en décembre. Lors d'un vote mémorable, l'initiative a dans un premier temps été rejetée et, après une scandaleuse répétition du vote, a finalement été acceptée de justesse par l'unique voix majoritaire de la présidente du Conseil.

Initiative cantonale du Valais

L'initiative cantonale du Valais a voulu assouplir la protection des eaux au profit de l'énergie hydraulique. Le porte-parole de la Commission, Roberto Zanetti, a expliqué que les objectifs d'expansion pouvaient être atteints avec la réglementation actuelle en matière de protection de l'environnement et a également rappelé le compromis qui a conduit au retrait de l'initiative „Eaux Vivantes“ de la Fédération Suisse de Pêche en 2010. L'initiative cantonale a alors été clairement rejetée.



Eau de refroidissement de la centrale nucléaire de Beznau

Au cours de l'été caniculaire de 2018, la température des cours d'eau en Suisse a augmenté de façon spectaculaire. Dans une interpellation au Conseil des États, le président central de la FSP et membre dudit Conseil, Roberto Zanetti, a exigé que la centrale nucléaire de Beznau soit obligée de déverser de l'eau de refroidissement d'un maximum de 25 degrés dans l'Aar. L'Office fédéral de l'énergie a réagi en émettant une ordonnance qui a pris effet immédiatement. Cela permettra d'éviter la mort des poissons, en particulier les ombres qui sont très présents dans l'Aar.

Budget de la revitalisation des cours d'eau

Les forces écologiques sont effectivement ressorties consolidées des élections de 2019. Mais cela ne signifie pas pour autant que le Conseil national soit lui aussi plus vert. Le PS, les Verts et les Vert'Libéraux voulaient fournir des fonds fédéraux d'un montant total de 280 millions de francs pour la revitalisation des milieux aquatiques, et ce pour les cinq prochaines années, soit 56 millions de francs par an. Mais ils n'y sont pas parvenus. En décembre, la majorité du Conseil est restée sur les 180 millions de francs proposés par le Conseil fédéral et la Commission des finances.

Domaine communication

Kurt Bischof

2019 a montré de manière exemplaire la force du lien entre le domaine de la communication et la politique d'une part, et les activités de la fédération d'autre part.

Communication et politique

En 2019, ce domaine a été en „haute activité“. La plupart des communiqués de presse et des prises de position de la FSP étaient liés aux affaires politiques. Au premier plan se trouvait la question des pesticides, qui était politiquement axée sur le traitement par les chambres fédérales des deux initiatives populaires. Dans la communication interne (pêcheurs de la base, autres organisations membres) et externe, il a été possible d'exprimer ce que veut la FSP : à savoir un contre-projet convaincant aux initiatives populaires présentées. Sinon, la FSP n'aura d'autre choix que de soutenir les deux initiatives lors des votations populaires. Malheureusement, comme vous le savez, le Conseil national n'a pas été en mesure de présenter un contre-projet lors de la session d'été. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Depuis lors, les initiatives prises sous la coupole du Palais fédéral ont continué à fournir matière à discussion aux commissions et aux groupes parlementaires. Le sujet reste donc à l'ordre du jour de la FSP et de sa communication.

L'hydroélectricité et l'assouplissement du compromis sur la protection des eaux, heureusement évité, ont été des sujets récurrents au Parlement. La FSP a également communiqué activement sur cette question, à la fois directement avec les membres du Parlement et les associations alliées, ainsi qu'avec le public.

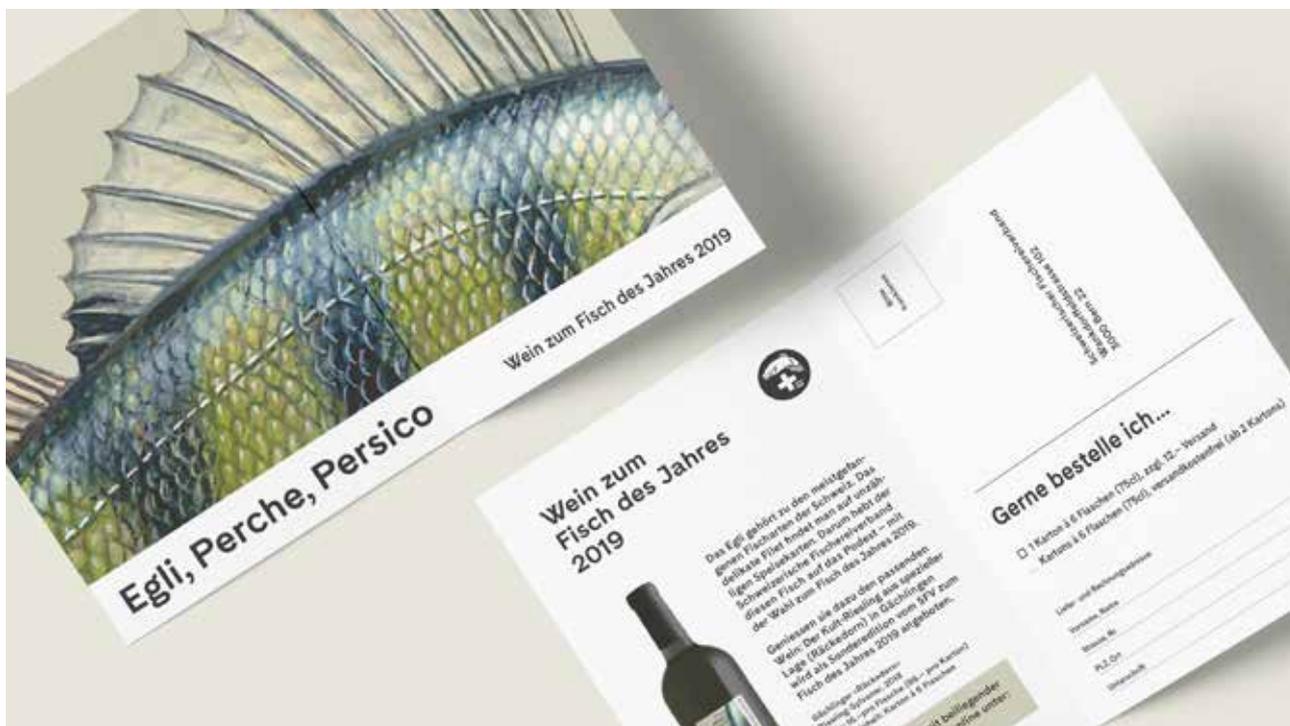
Communication et activités de la fédération

Plus la fédération est active et plus elle organise d'actions ou d'événements qui, selon leur orientation, sont soutenus par les fédérations et les sociétés cantonales, pour ainsi aboutir à une plus forte présence auprès du public

Le début de l'année 2019 a également été très réjouissant avec la présentation du poisson de l'année. La perche commune, un poisson très populaire parmi les pêcheurs et les gourmets, a fait l'objet d'une forte publicité, ce qui a entraîné un flux constant d'articles et de reportages dans les médias numériques et audiovisuels jusqu'à la fin de l'année.

Nos positions sur la protection du climat par rapport à la sécheresse ont également été bien accueillies. Cela s'applique à la victoire (politique) de l'obligation faite aux exploitants de centrales nucléaires concernant la température de l'eau. Le lancement du guide avec des mesures pour les pêcheurs en cas de nouvelle canicule a également reçu un bon écho de la part de la base et des médias.

Lors de la Journée suisse de la pêche à la fin août de cette année, nous avons remarqué qu'il existe un potentiel d'optimisation dans l'organisation d'événements par les fédérations cantonales et les sociétés locales, ainsi que dans la réaction du public. C'est pourquoi nous l'avons déjà inscrit à l'agenda des fédérations et des sociétés : la prochaine Journée suisse de la pêche aura lieu le samedi 28 août 2021. La FSP va repenser et adapter son concept. L'Assemblée des délégués à Soleure et la conférence de l'ARGEFA à Schaffhouse ont également fait l'objet d'une couverture médiatique.



Moyens de communication

En 2020, le principal média, tant interne qu'externe, a été une fois de plus le „Journal Suisse de la Pêche“ sous la forme d'un encart dans le magazine de pêche „Petri heil“. Il est très bien fait en termes de contenu et de visuels et donc un must pour tout pêcheur. Nous avons considérablement élargi l'offre en 2020. Jamais auparavant nous n'avons pu produire autant de pages avec des nouvelles et des informations de fond sur les enjeux de la FSP. Nous apprécions la coopération avec la rédaction et la maison d'édition de „Petri heil“. En 2020, nous avons discuté de la coopération contractuelle dans le cadre de l'examen périodique et avons mis à jour les dispositions contractuelles.

Les autres outils de communication sont le site sfv-fsp.ch, les communiqués de presse, la newsletter gratuite en allemand, français et italien (pour s'y abonner, il suffit d'envoyer un e-mail à info@sfv-fsp.ch) et Facebook.

Nous remettons constamment en question le contenu et les moyens de communication, nous faisons des ajustements ou nous innovons. En 2020, par exemple, nous avons systématiquement utilisé le „BD-Infos“ après chaque réunion du bureau directeur pour informer les fédérations cantonales des décisions et des discussions les plus importantes. Dans la perspective de la Journée suisse de la pêche, nous avons également adopté une nouvelle approche. Avec un budget limité, la FSP a mené une campagne d'affichage dans certaines gares pour marquer cette Journée suisse de la pêche, en lien avec les préoccupations des initiatives sur les pesticides. L'un des nouveaux instruments est aussi l'App FSP.

Domaine FSP-Shop

Stefan Keller

Nous avons complété le WebShop de la Fédération Suisse de Pêche avec du matériel didactique tel que des livres, des affiches, etc. En plus des livres imprimés, des sorties numériques pour le site gratuit „sfv-fsp.ch-App“ sont également disponibles.

Quelques articles en franchise tels que des t-shirts et du vin pour accompagner le poisson de l'année sont également disponibles. Le FSP-Shop est désormais géré par le secrétariat de la FSP à Berne, de sorte que les commandes peuvent être traitées directement et rapidement.

À l'occasion du Salon „Pêche Chasse Tir“ de Berne, nous avons pu vendre à un prix avantageux une partie du stock restant. Certains pêcheurs ont demandé les porte-monnaie et les porte-documents tels qu'ils étaient proposés auparavant. C'est pourquoi j'ai décidé d'en proposer à nouveau dans le FSP-Shop à l'avenir.

D'autres articles existants, qui n'ont rien à voir avec le matériel didactique, continueront à être vendus dans des Salons de pêche comme „Passiun“ à Coire ou „Pêche Chasse Tir“ à Berne, tant qu'ils seront encore disponibles, à des prix raisonnables, mais ne seront pas remplacés.

À l'avenir, il est également prévu de proposer des articles appropriés sur des sujets d'actualité dans le FSP-Shop.



Sämi Gründler

Le changement climatique, les étés caniculaires et la campagne „Les pêcheurs aménagent l'habitat“ ont également dominé notre travail l'année dernière. La canicule dramatique de l'été 2018 a ouvert les yeux de beaucoup et nous constatons un changement de mentalité dans tout le pays. Alors que pour les pêcheurs l'importance de l'ombrage, par exemple, est évidente depuis des années, la majorité des autorités ont enfin pris conscience de ce fait. La FSP y a largement contribué avec sa campagne „Les pêcheurs aménagent l'habitat“, mais aussi avec le nombre toujours croissant d'initiatives des sociétés de pêche et des associations d'affermage. Fidèle à la devise „le goutte-à-goutte constant entame la pierre“, la FSP était également présente lors d'une conférence de la Journée du génie hydraulique de Burgdorf. Après tout, c'est l'une des conférences les plus importantes pour les ingénieurs hydrauliciens et les autorités en matière d'entretien des cours d'eau en Suisse. Bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, une note positive est que quelque chose bouge ! Pour de nombreux jeunes ingénieurs hydrauliciens d'aujourd'hui, l'ingénierie hydraulique proche de la nature est une évidence.

Après la canicule de 2018, l'OFEV a également lancé plusieurs projets sur le sujet. Le CSCP en bénéficie également, par exemple avec le projet „Hydraulique prenant en compte les basses eaux, les inondations et l'habitat“. En prenant l'exemple du canton d'Argovie, on cherche des moyens de concilier les différents intérêts.

La réunion annuelle de l'ARGEFA (Communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins) s'est tenue en Suisse en 2019. L'échange mutuel d'informations facilite grandement le travail des fédérations, car les synergies peuvent être exploitées. Dans le communiqué de presse commun, il a été fait référence à la question non résolue concernant le cormoran. La Suisse, en particulier, est d'une importance centrale dans la région alpine et n'a hélas pas fait ses devoirs. Alors que dans le Bade-Wurtemberg, des signes d'amélioration se profilent à moyen terme, en Suisse la population annuelle de cormorans augmente de façon incontrôlée.

La population d'ombres du Rhin entre Stein am Rhein et Schaffhouse, qui a été fortement impactée par l'été caniculaire, a été exposée sans protection à **la pression prédatrice des cormorans** de l'été à décembre 2019. Birdlife Suisse a empêché le tir des cormorans pendant des mois avec son recours contre les tirs de régulation de cormorans dans la réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs. Le litige n'est pas encore terminé, seul l'effet suspensif a été levé. Le compromis bien équilibré entre pêcheurs, chasseurs et défenseurs des oiseaux, qui a fait ses preuves au cours des dernières décennies, a ainsi été vilipendé de manière perfide par Birdlife Suisse - sans consulter les associations environnementales locales. Les raisons du déclin des populations d'oiseaux d'eau dans la zone correspondante du Rhin sont nombreuses : diminution des substances nutritives et donc aussi de la base alimentaire des oiseaux d'eau, des hivers doux et une augmentation massive du trafic de loisirs en général.



Poisson de l'année 2020 : la truite

Le poisson de l'année est un moyen médiatique efficace de faire connaître les problèmes de la pêche à une large population qui ne pêche pas. Mais l'espèce choisie sert aussi à sensibiliser les milieux de la pêche et de la politique à ces problèmes.

En 2020, la truite a été choisie parce qu'elle est considérée comme un poisson migrateur classique et une amatrice d'eaux propres et riches en oxygène, en tant qu'ambassadrice des innombrables problèmes non résolus en matière de protection des eaux.

Avec l'élection du poisson de l'année, la FSP veut attirer l'attention sur les sept „péchés capitaux“ qui pèsent lourdement sur la truite.

Ci-après ce qui rend la vie difficile pour le poisson suisse le plus populaire :

- Perte d'habitat : un quart de tous les ruisseaux et rivières est canalisé, endigué, enterré
- Force hydraulique : captages, éclusées, débits résiduels insuffisants
- Pollution des eaux : fuites accidentelles de lisier et des chantiers, drainages urbains, micropolluants.
- Dérèglement climatique : eau trop chaude, cours d'eau asséchés et inondations.
- Maladies : mycoses, bactéries, augmentation des maladies liées à la chaleur comme la MRP.
- Oiseaux piscivores : le cormoran, le harle et le héron sont surprotégés.
- Gestion incorrecte : le repeuplement artificiel avec des truites de souche atlantique durant les dernières décennies a évincé les espèces de truites originelles et les formes locales.

Maxime Prevedello

Communication Romandie

Le travail de communication a été principalement constitué par la traduction en français des communiqués de presse, des Newsletter, du site Internet, du Journal Suisse de la Pêche et des documents pour le Réseau de formation des pêcheurs. La collaboration éditoriale avec le journal „Chasse et Nature“, mensuel édité par la fédération des chasseurs romands (Diana Romande) dans lequel sont repris les contenus du Journal Suisse de la Pêche, s'est poursuivie en 2019.

Dossier Doubs

La FSP est partenaire au sein de la Plateforme Doubs avec le WWF et Pro Natura qui accompagnent la mise en œuvre des mesures incluses dans le plan d'action national en faveur du Doubs mis en place par l'OFEV en 2015 pour une durée de 10 ans (jusqu'en 2024). Ce plan d'action concerne autant la qualité des eaux par la réduction des polluants issus notamment de l'agriculture, la sylviculture et des activités humaines par les STEPS, la gestion des débits des 3 barrages du secteur franco-suisse, le rétablissement de la migration piscicole notamment par l'arasement de seuils et le suivi de la population de l'Apron du Doubs au bord de l'extinction. Laurent Giroud et Thierry Christen (Fédération Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivières) et Maxime Prevedello (membre du bureau directeur de la FSP) sont les représentants de la FSP au sein de cette Plateforme. Plusieurs séances de travail et d'information avec les partenaires institutionnels (OFEV, OFEN et groupe E pour la Suisse, DDT et DREAL pour la France) ont ponctué l'année 2019. Dans le cadre du plan d'action national, la FSP, le WWF et Pro Natura ont participé à la séance du groupe d'accompagnement à la fin 2019 à Bienne. Afin de soutenir ce dossier prioritaire, les organisations fondatrices ont décidé de lancer le projet „Doubs vivant“ en 2017 et d'engager une chargée de projet, Mme Céline BARRELET, qui travaille depuis le 1er septembre 2017 exclusivement sur le dossier et coordonne les activités de la Plateforme. La durée du projet a été fixée initialement à 3 ans (jusqu'en 2020). Vu l'importance du dossier Doubs, le poste de chargée de projet sera prolongé jusqu'en 2024.

Domaine de la formation

Thomas Schläppi

Activité en tant qu'administrateur adjoint

Thomas Schläppi est entré en fonction le 1er mars 2019 dans le domaine de la protection des eaux et de la pêche (60 %) et travaille déjà depuis un an au sein de la FSP. Il a été principalement responsable des projets propres de la FSP „Les pêcheurs font l'école“ et „Les pêcheurs aménagent l'habitat“. Il a représenté la FSP dans divers groupes de soutien en tant qu'administrateur adjoint, a rédigé des communiqués de presse, des textes de presse et des textes techniques, a donné à la FSP une présence sur les réseaux sociaux (Instagram) et a développé une grande partie du contenu de l'exposition FSP lors de „Pêche Chasse Tir“.

Les pêcheurs font école

Le projet „Les pêcheurs font l'école“ est entré dans une nouvelle phase l'année dernière. Grâce à un „Guide“ actualisé, spécialement conçu et adapté pour les excursions scolaires, les écoliers ont pu travailler sur les cours d'eau et ont disposé de nombreuses informations brèves sur nos eaux et nos poissons pour s'y référer plus tard à la maison.





De plus, pour la première fois, en collaboration avec le canton d'Uri, les classes des collèges de toute une région ont été contactées. La demande fut grande et la FSP a pu emmener 13 classes d'école, à tour de rôle, pendant deux semaines en automne. La couverture médiatique a également été très importante, plusieurs journaux et stations de radio et de télévision en ont parlé. **Les réactions des élèves et des enseignants ont été les suivantes très positifs.**

Pour 2020, il était à nouveau prévu d'écrire aux cantons de régions entières, mais tous les événements déjà prévus pour cette année ont été reportés à une date indéterminée.

Les pêcheurs aménagent l'habitat

Suite au succès du cours pratique „Les pêcheurs aménagent l'habitat „ dans le canton de Soleure, une autre édition a été prévue pour l'été 2020 en collaboration avec la fédération cantonale de Lucerne. En raison de la situation actuelle, cet événement a malheureusement été reporté à une date indéterminée.

La demande pour le manuel pratique a heureusement été très forte, c'est pourquoi une deuxième édition doit être publiée cette année. Les textes, les illustrations ainsi que les chapitres et les sujets seront révisés et mis à jour, et les nouveaux projets mis en œuvre seront ajoutés à l'annexe.

Le bureau directeur (BD) de la FSP

Roberto Zanetti

Président central

Charles Kull

Vice-président / Journée suisse de la pêche

Stefan Wenger

Vice-président / Protection quantitative
et qualitative des eaux / Protection des animaux

Kurt Bischof

Communication

Gianni Gnesa

Communication Tessin / Finances

Samuel Gründler

Protection des espèces / Poisson de l'année

Stefan Keller

FSP-Shop

Maxime Prevedello

Communication Romandie / Dossier Doubs

Markus Schneider

Formation

Philipp Sicher

(sans droit de vote)

Administration / Expositions /
Coordination des équipes de compétences

Les affaires parlementaires en cours, les projets actuels et les événements à venir ont été discutés lors de 6 réunions, qui se déroulent généralement à Berne.

En plus des réunions du BD, de nombreuses réunions propres aux équipes de compétences ont eu lieu, des délégations du BD ont participé à plusieurs négociations avec des organismes officiels, des événements des organisations membres et des fédérations amies ont été visités et des contacts internationaux ont été maintenus.

Images:
Daniel Luther, Philipp Sicher,
Samuel Gründler, Urs Jäggi